

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 22 avril 2026

En exercice : 15

L'An deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 12

Votants : 13

Présents : Pascal BARBERET, Florence CAPITAIN, Gérard NIMSGERN, Séverine TROMPARENT, Martine NOWACZYK, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Bruno BUYS, Virginie RAMEAU, Demba GARY, Céline PARIS, Céline PORTOLES,

Date de convocation :
7 avril 2026

Absents excusés : Serge SAUVAGERE, Clémence HARNIST (pouvoir à Séverine TROMPARENT), Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

DESIGNATION DES DELEGUES « COMMUNES FORESTIERES » AFIN DE REPRESENTER LA COMMUNE DANS LEURS INSTANCES DEPARTEMENTALES ET NATIONALES – Délibération 2026-31

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Conformément à l'article L.2121-33 du CGCT, à la suite des élections municipales, le conseil doit procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein d'organisme extérieur ;

Vu la délibération n° 2024-39 du 19 novembre 2024 décidant l'adhésion de la commune au réseau des Communes forestières ;

Considérant que la commune est adhérent à l'organisation « Communes forestières », le maire propose de désigner un délégué titulaire et un suppléant afin de la représenter aux différentes assemblées générales de cette organisation ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide

- De désigner Monsieur Demba GARY comme titulaire
- De désigner Madame Florence CAPITAIN comme suppléant

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,


Pascal BARBERET